

II 2) MELCHIOR

Né à Luxembourg le 4. 3. 1791, ce fils puîné du maire J. B. Servais était vérificateur des Poids et Mesures et habitait rue du St-Esprit, la maison contiguë à celle de son père³³).

En novembre 1830 ce brave type faillit — en toute innocence — causer des ennuis à un employé du Gouvernement provisoire d'Arlon nommé Protin, en rapportant ce qu'il venait d'entendre à la place d'Armes: que ledit Arlonais avait prétendu que dans huit jours l'administration de Luxembourg devait déguerpir pour faire place à celle établie à Arlon. Avant que ces racontars ne parvinssent aux oreilles des autorités prussiennes, il avaient grossi pour en venir à l'annonce que «dans huit jours la forteresse serait prise de force». C'est notre arrière grand-père J. P. Mullendorff (v. fasc. III) qui, en sa qualité de commissaire de police, dut appréhender Protin et le conduire devant le commandant de la forteresse, le général Du Moulin, où le tout se dévoila comme affaire inopérante³⁴).

Melchior Servais décéda le 2. 8. 1859.

De Marie Anne VAN DER NOOT de Bofferdange (1789-1856), fille du marchand de draps Jean Laurent Van der Noot-de Verniolles (1754-1806), qu'il avait épousée le 25. 5. 1811, il eut 10 enfants:³⁵)

1) Jean-Baptiste, qui suit. — 2) Catherine Marie Louise (* 1813). — 3) Jean Nicolas, qui suit. — 4) Marie-Madeleine Louise (* 1816 ou 1817). — 5) Henri, qui suit. — 6) JEAN Louis, né à Luxembourg le 14. 5. 1821 et qui passa l'examen de «maturité» à l'Athénée en 1843, fut reçu avocat en 1848 et avoué en 1855; après avoir été vérificateur des Poids et Mesures, il décéda, célibataire, en 1880³⁶). — 7) Suzanne SOPHIE, née à Luxembourg le 12. 4. 1823, décédée à Mondorf le 29. 10. 1885. Des 11 stipulations de son testament olographe en date du 1. 1. 1885 nous retiendrons les suivantes: constitution d'un capital de 20 000 fr aux fins de la fondation d'une bourse d'études (études des humanités et universitaires avec préférence à l'université de Lille); legs au gouvernement grand-ducal du portrait de l'ancien maire J. B. Servais et d'une horloge Louis XV qui lui appartenait; legs à l'université de Lille du portrait de la testataire. Par arrêté r. g.-d. du 17. 3. 1886, l'administration des Bourses d'études fut autorisée à accepter le legs Servais jusqu'à concurrence de 7 000 francs³⁷). — 8) André, qui suit. — Enfin 2 filles qui ne sont pas énumérées par A. Bruck: 9) Pauline (1827-1828). — 10) Louise Pauline (1829-1836)^{37bis}).

III 1) JEAN-BAPTISTE

Né à Luxembourg le 9. 9. 1811, il suivit les cours de l'Athénée que, d'après P. Medinger³⁸), il interrompit en 1831 pour prendre les armes sous les drapeaux belges.